

Angleterre sont loin d'autoriser les processions catholiques dans les rues ; cela n'a pas empêché une paroisse catholique, située au cœur de Londres, de célébrer sa fête patronale, le dimanche 20 juillet, par une procession solennelle dans les rues, où l'on porta en triomphe la statue de la Sainte Vierge. Une foule de spectateurs, massés de chaque côté des rues, assistaient avec respect et sympathie au passage du cortège.

À Paris, le clergé ne saurait même avoir la pensée d'une pareille démonstration, que la police, assistée d'une multitude de voyous, disperserait avec empressement.

Un journal canadien, *l'Avenir du Nord*, en son numéro du 24 juillet (que nous venons seulement de parcourir), disait par la voix de l'un de ses collaborateurs : « Nous ne connaissons pas un seul cas où le gouvernement français ait refusé l'autorisation demandée par les congrégations religieuses. » Nous non plus, nous n'en connaissons pas un seul cas ! Par exemple, il faudrait savoir que l'examen de toutes les requêtes pour autorisation [a été renvoyé à la session d'automne du parlement français. Quand cet examen aura été fait, on connaîtra probablement beaucoup de cas où l'autorisation aura été refusée.

« Léon XIII, dit encore le même écrivain, Léon XIII lui-même n'a-t-il pas conseillé aux congrégations religieuses d'obéir à cette loi (des Associations) ? » Eh bien, non, le Pape n'a pas donné ce conseil aux congrégations religieuses.

Il y aurait d'autres choses encore à relever dans cet article, dont l'auteur, qui peut être de bonne foi, n'est pas assez au fait du véritable état des choses en France pour former, sur ces graves sujets, l'opinion de notre public canadien.

*L'Événement*, de Paris, a écrit ce qui suit au sujet de nos « fêtes de Québec : »

« Ce devait être un spectacle réconfortant de voir agenouillé un peuple entier organisé et hiérarchisé, ses dix-sept prélats, ses chefs civils, ses littérateurs et ses artistes, les professeurs de ses universités, ses industriels et ses marchands, ses sociétés et ses corporations, en tout plus de 80.000 personnes.